

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste	Agent de maintenance niveau 2
Date de mise à jour de la fiche de poste	02/10/2019
N° de référence du poste	

Pôle	Ingénierie et Services Urbains		
Direction	Direction de l'assainissement	Missions	Collecter et évacuer à la rivière, au moindre coût, les eaux usées et les eaux pluviales sans nuisance pour les usagers, le personnel, la rivière dans les conditions fixées par la réglementation
		Effectif	139
Service	Exploitation assainissement	Missions	Exploiter les infrastructures nécessaires à la collecte et au traitement des eaux usées et pluviales
		Effectif	88
Agent : nom, prénom et matricule			

Cadre statutaire	Filière <i>2 filières possibles, si missions le permettent</i>	Catégorie	Cadre d'emploi	Niveau de classification du poste <i>(si besoin)</i>
	Exploitation / Technique	Maintenance	Technicien de maintenance	4.2

Situation hiérarchique	Fonction de son responsable hiérarchique direct (n+1) réfèrent "Maintenance installations"
	Nombre d'agents sous sa responsabilité 0 (sauf pendant l'astreinte: 1)
	Nombre d'agents encadrés directement par lui (n-1) 0 (sauf pendant l'astreinte: 1)

Relations fonctionnelles internes et externes de l'agent	Au sein de sa Direction
	unité maintenance installations
	Cellule auto surveillance
	Au sein de la Ville, du CCAS et de Rennes Métropole
	Sans objet
	Avec les élus
	Sans objet
En externe	
Entreprises et fournisseurs intervenant sur les équipements	

Attributions du poste <i>(finalité générale du poste)</i>	<p>Organisation des opérations de maintenance préventive</p> <p>Réalisation de dépannage des équipements électromécaniques</p> <p>Réalisation de chantier de renouvellement d'équipements</p> <p>Établissement de devis auprès de fournisseurs dans son domaine de compétence</p>
---	---

Missions de l'agent

Contexte	<p>L'organisation du service repose sur des secteurs géographiques basés sur le principe des systèmes de traitement.</p> <p>Sur l'ensemble de ces secteurs, l'unité "Maintenance électromécanique" a la responsabilité d'assurer l'entretien, le renouvellement et l'optimisation des équipements dans les domaines de l'électromécanique, automatisme et télégestion.</p> <p>Intégré au sein de cette unité, l'agent de maintenance niv. 2 est placé sous l'autorité du référent " maintenance ".</p> <p>Cependant, en fonction des types d'intervention à réaliser, il travaille sous l'autorité fonctionnelle d'autres référents. En effet, pour mener à bien ses missions, il s'appuie sur des référents dans les domaines suivants : maintenance électromécanique, opérations de renouvellement d'équipements, télégestion –automatisme, GMAO, exploitation ou process épuratoire.</p>
Missions	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Maintenance préventive, curative, corrective et chantiers de renouvellement d'équipements :</u> <p>L'agent de maintenance niv 2 a la responsabilité d'assurer l'entretien préventif et curatif ainsi que les opérations de renouvellement des équipements électromécaniques sur l'ensemble des installations confiées sous sa responsabilité (station épuration, PR, ouvrages EP ...).</p> <p>Globalement, il a en charge l'organisation de son activité et notamment la planification, la préparation des opérations ainsi que la réalisation des tâches et leur traçabilité en lien avec l'outil de GMAO.</p> <p>Au quotidien, il travaille en étroite collaboration avec l'agent de conduite de steu de son secteur (ou l'agent d'exploitation pour le cas des installations de pompage du système Beaurade) car son activité peut impacter le process épuratoire et/ou la continuité du relevage des eaux usées.</p> <p>L'agent de maintenance niv 2 réalise les interventions de maintenance préventive de niveau 3 et les chantiers de renouvellement d'équipements, seul ou avec l'aide de l'agent de conduite de steu si besoin.</p> <p>En contrepartie, il peut être amené à assister l'agent de conduite de steu lors des interventions de maintenance préventive de niveaux 1 et 2 et apporte son expertise dans le domaine de la maintenance pour la préparation et la réalisation de ces interventions.</p> <p>Dans le cadre de ses missions, il établit des devis avec les entreprises et fournisseurs et est force de proposition pour optimiser les installations.</p> <p>S'agissant de la maintenance curative, il assure la réception et l'acquittement des défauts transmis par la télésurveillance ainsi que le diagnostic de la panne. En fonction du niveau de problème rencontré, il gère lui-même la résolution en calibrant les moyens nécessaires à mettre en œuvre puis en rend compte à son encadrant. Il sollicite l'aide de l'agent de conduite en cas de besoin d'assistance. En cas de difficultés et en fonction de la typologie du problème rencontré, il prend conseil auprès du référent "maintenance" ou du référent "télégestion-automatisme".</p>

	<p>Il assiste le contrôleur lors des visites des appareils électriques soumis à contrôle réglementaire et réalise les éventuels travaux de remise en conformité associés.</p> <p>Ses connaissances seront également mises à profit pour l'optimisation des gammes préventives inscrites dans l'outil de GMAO.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Santé, sécurité</u> : <p>L'agent de maintenance – niv. 2 est un acteur important dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Ainsi, il doit s'assurer de sa sécurité, de celle de ses collègues et celle des sous-traitants opérant sur son secteur, par exemple en rédigeant des plans de prévention (PIT) avant toute intervention. Le respect des consignes environnementales et le port des EPI sont obligatoires. Toute situation dangereuse imprévue doit être signalée à l'encadrement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Astreinte</u> : <p>L'agent de maintenance – niv. 2 peut effectuer des interventions en dehors des heures ouvrées et sur l'ensemble du territoire en gestion dans le cadre d'astreintes. Lors de ces opérations, il doit assurer le dépannage des équipements en défauts ou à minima garantir la fonctionnalité dégradée de l'équipement ou de l'ouvrage. L'objectif est de maintenir la continuité de la collecte et/ou du traitement en fonction des problèmes rencontrés. Pour cela, il est assisté dans cette mission par un second agent, notamment pour garantir la sécurité sur certaines manipulations. Il sollicite le cadre d'astreinte pour une aide à la décision ou pour signaler un problème difficile à résoudre ou impactant le milieu récepteur. Une astreinte distincte existe sur l'usine OVH qui peut, en fonction des cas, être une sollicitation ou un soutien.</p>
Mission de remplacement ou de suppléance	En fonction des impératifs du service, l'agent de maintenance – niv 2 peut être sollicité ponctuellement sur diverses missions en lien avec ses compétences et son niveau d'habilitation.

Contraintes du poste <i>Ex : exposition au bruit, déplacements fréquents, manutentions lourdes...</i>	Travail en milieu insalubre Apte à la manutention de charges, à l'accessibilité dans les échelles et au travail en hauteur Apte aux travaux électriques Port des EPI et tenue de travail
---	---

Compétences liées au poste	
Connaissances et savoir-faire souhaités	BAC Professionnel ou BTS en maintenance industrielle, électromécanique, électricité industrielle ou automatisme
	Connaissance de base en informatique et en automatisme
	Capacité à travailler en équipe
	Capacité à réagir rapidement dans les situations d'urgence
Autres pré-requis pour exercer les missions <i>ex : diplôme, expériences...</i>	

Environnement du poste	
Horaires	8h-11h45 et 13h00-16h45
Temps de travail	37h30
Lieu de travail	Ensemble des installations confiés à la régie
Éléments de rémunération liés au poste	
Conditions particulières d'exercice des missions <i>ex. poste itinérant, astreintes...</i>	Nécessité de se déplacer (permis de conduire obligatoire) Participation aux astreintes Peut être appelé ponctuellement sur un autre poste en fonction des contraintes de service
Moyens matériels spécifiques	1 casque protections auditives 1 paire de lunettes 1 masque anti odeur Caisse à outils complète
Dotation vestimentaire	5 Vêtements de travail bleus 3 casquettes toiles 1 Parka 1 ensemble de pluie 1 gilet de froid 1 polaire 5 Tee-shirt 1 casquette fourrée 1 paire de brodequins de sécurité 1 paire de bottes de sécurité 1 paire de chaussons pour bottes 1 paire de gants de manutention 1 paire de gants haute étanchéité (type néoprène)

Fonction correspondant		
<i>Les fiches de tâches sont disponibles sur l'Intra</i> <i>Cocher les missions assurées</i>	Approvisionnements - commande	
	Documentation	
	Restauration / PDA	
	Moyens de l'administration	
	Informatique	
	Ciril	
	Propreté	
	Congés	
	Formation	

Missions de sécurité au travail		
<i>Cocher les missions assurées</i>	Assistant de prévention	
	Coordonnateur de site / responsable d'établissement	
	Chargé d'évacuation	

Principaux interlocuteurs de l'agent		
	Correspondant formation	S.LEGRUEL
	Correspondant congés	A.KERBRAT
	Correspondant restauration / PDA	A.KERBRAT
	Correspondant de service (service paie situations administratives)	A.KERBRAT
	Correspondant informatique	V.PAQUEREAU
	Assistant de prévention	Y.LEFEBVRIER
	Chargé(e) de ressources humaines	A.KERBRAT

Validation du directeur	Nom : GUEGUEN Boris Date : 02/10/2019
Validation du chargé RH	Nom : Date :